

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 86**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO / MME. SYLVIE CARREGA**

---

**OBJET**

Aide départementale à la réhabilitation de 168 logements à Meyrargues par Famille  
et Provence

---

**Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
1 37 58**

## **RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES**

Par délibération n° 19 du 25 mars 2016, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2016 une enveloppe de 6 000 000 € chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et réhabilitation de logements locatifs sociaux.

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

## **PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE**

La société Famille et Provence domiciliée « Le Décisium BI » 1 rue Mahatma Gandhi 13097 Aix-en-Provence cedex 2 projette la réhabilitation énergétique de 168 logements « La Pourane » sur la commune de Meyrargues, portant sur un montant de travaux éligibles de 2 898 534 € au titre duquel une subvention de 252 000 € est demandée.

Il est proposé d'octroyer une subvention de 200 000 €

La réhabilitation permettra une réduction de la facture énergétique des ménages locataires sans incidence sur les loyers.

Le détail des travaux et le plan de financement est présenté en annexes I.

## **CONSEQUENCES FINANCIERES**

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement
18008	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	204-72-20423	2016-18008J	200 000 €
<b>TOTAL A ENGAGER :</b>					<b>200 000 €</b>

## **PROPOSITIONS A LA COMMISSION PERMANENTE**

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à Famille et Provence, d'une subvention d'un montant de 200 000 € destinée à accompagner la réhabilitation énergétique de 168 logements à Meyrargues ;

- procéder à l'affectation suivante :

N° d'AP	N° d'opération	Libellé d'opération	Montant d'opération
2016-18008J	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	200 000 €
TOTAL A ENGAGER :			200 000 €

- d'approuver le montant des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le rapport et dans le document figurant en annexe II.

Cette action sera financée sur l'AP n° 2016-18008J rattachée à l'imputation suivante : chapitre 204, fonction 72, article 20423, dont la dotation est suffisante.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL